

Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'**habitat et équipement**. Les orientations retenues sont :

- Conforter la trame verte déjà présente et créer une lisière urbaine afin d'insérer le projet dans son environnement.
- Un principe de bouclage sera mis en place à partir de la rue de la Libération.
- Des voies de cheminement doux seront mises en place notamment pour traverser le secteur du nord au sud.
- Le secteur B s'implantera dans la continuité du secteur A équipement au nord-est qui accueillera la gendarmerie et la caserne des pompiers.
- Un inventaire complémentaire des zones humides sera nécessaire et annexé au dossier du permis d'aménager
- Le traitement des eaux pluviales sera réalisé en superficiel.
- Les stationnements pourront être engazonnés.
- Les voies seront hiérarchisées du nord au sud du secteur.
- Les accès seront minimisés rue Théodore Botrel.
- Une voie douce pourra être mise en place rue de l'abbaye via le Château d'Eau.

Légende

	Secteur B		Haie à conserver
	Lisière urbaine à traiter		Liaisons douces
	Voies à créer		Secteur A (secteur équipement, habitat)
	Principe d'accès groupé		Principe d'accès secondaire
	Connexion douce		

Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°172-9

